



Titre Professionnel Formateur professionnel d'adultes



LE METIER DE FORMATEUR D'ADULTES

Par sa double expertise, pédagogique et technique, le formateur contribue au développement des compétences favorisant l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Afin de permettre l'adaptation aux évolutions techniques et professionnelles, le formateur analyse des demandes de formation d'origine et de nature variées. Il identifie les compétences à acquérir ou à développer et détermine les situations d'apprentissage et les modalités pédagogiques. Il organise la progression des apprentissages et définit les étapes clés des séquences. Il choisit, adapte ou crée les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques. Il anime les temps de formation en présence ou à distance et évalue les acquis des apprenants.

Le formateur actualise en permanence ses connaissances sur sa spécialité et sur la formation professionnelle. Il repère les évolutions professionnelles, pédagogiques, technologiques et règlementaires qui lui permettent d'adapter ses contenus aux besoins du secteur professionnel. Il intègre les apports et les effets des environnements numériques dans ses pratiques. Le formateur participe à la démarche qualité et veille au respect du cadre contractuel et financier de l'action de formation. Il s'assure du respect des règles d'hygiène et de sécurité et du respect de la législation sur la non-discrimination. Il inscrit ses actes professionnels dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale.

Le formateur adapte l'action de formation à l'hétérogénéité des demandes. Il choisit, adapte ou crée les activités d'apprentissage et d'évaluation, les ressources pédagogiques favorisant l'individualisation des apprentissages et les outils de suivi. Le formateur accueille les personnes et identifie leurs acquis et leurs besoins. En concertation avec l'apprenant, il construit le parcours individuel et en planifie les étapes clés. Il assure le suivi des parcours et co-construit avec les apprenants les éventuels ajustements. Le formateur repère les difficultés et sécurise les parcours. Il utilise des techniques de remédiation, accompagne l'apprenant dans son projet d'insertion professionnelle, et mobilise les acteurs relais internes ou externes, en réponse aux besoins des apprenants. Le formateur analyse régulièrement sa pratique afin de la faire évoluer.

Le formateur est responsable de la préparation et de l'animation des actions de formation. Il peut être référent, sans fonction hiérarchique, sur un produit ou une action de formation, ou référent d'un ou de plusieurs apprenant. Il adopte une posture en adéquation avec les valeurs de son employeur et respecte l'éthique et la déontologie du métier.

Les apprenants sont les interlocuteurs principaux du formateur. Il travaille en équipe et entretient des relations avec l'environnement professionnel et institutionnel local.

Secteurs d'activité

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Organismes de formation publics ou privés dans le champ de la qualification ou de l'insertion.
- Services de formation en entreprise, tous secteurs confondus.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Formateur, formateur d'adultes, formateur technique, animateur, formateur consultant, professeur, enseignant, chargé de formation...

Le formateur peut être salarié, salarié occasionnel ou travailleur indépendant

Possibilités d'évolution : conseiller en insertion, coordinateur, conseiller en formation, consultant, responsable de formation, ingénieur pédagogique ou de formation.

BUT DE LA FORMATION

- Acquérir les compétences professionnelles permettant d'exercer le métier de « Formateur professionnel d'adultes ».
- Favoriser l'insertion professionnelle à travers l'obtention d'une certification professionnelle de niveau 5 (DEUG, BTS)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Concevoir et préparer la formation
- Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants
- Accompagner les apprenants en formation
- Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

DURÉE

Parcours complet : 1 491 heures dont

- 1 171 heures en centre
- 320h en situation de travail

STRUCTURATION DE LA FORMATION

Le contenu de la formation professionnelle de FPA s'articule autour :

- De 4 de modules de formation professionnelle
- De 2 périodes de formation en situation de travail en entreprise
- D'1 module d'accompagnement à la recherche de stage
- D'1 module de préparation aux épreuves jury
- D'une session de validation (validation de CCP ou du Titre)

La formation de FPA que nous proposons est conçue de façon modulaire. Chaque bloc de compétences constitue en lui-même une unité d'apprentissage. Il peut être suivi indépendamment des autres et mener à l'obtention d'un Certificat de compétences professionnelles (CCP).

PUBLIC

La formation s'adresse aux demandeurs d'emploi et aux publics de faible niveau de qualification ayant fait l'objet d'une prescription par une structure d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement

Elle est destinée aux personnes désirant s'investir durablement dans le champ de la formation professionnelle.

L'action de formation est dimensionnée pour accueillir **12 apprenants**

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, accompagnement par un Référent Handicap

PRÉREQUIS

- Disposer de qualification (niveau 4 minimum), savoirs et aptitudes nécessaires au suivi d'une formation de niveau 3
 - Présenter un projet professionnel validé vers le métier de formateur
 - Maîtriser un logiciel de traitement de texte et, si possible, disposer d'un ordinateur
 - Avoir de très bonnes capacités relationnelles et d'adaptation
 - Posséder de bonnes capacités rédactionnelles
- Un nombre important d'heures de travail personnel doit être envisagé pour garantir une réussite.
- NB - Le candidat issu d'un parcours composé de différentes périodes de formation et ayant déjà validé certains blocs de compétences constitutifs du titre peuvent intégrer un parcours modulaire composé des blocs manquants afin d'être en mesure de se présenter devant le jury du Titre.**

OUTILS /METHODES PÉDAGOGIQUE

Nous développons une stratégie reposant à 80% sur une pédagogie active, plaçant les apprenants en situation professionnelle réelle ou reconstituée.
Que ce soit en présentiel ou en distanciel, les apprenants sont confrontés, à travers les différents travaux pédagogiques qui leurs sont proposés, aux situations professionnelles telles qu'elles sont vécues en entreprise. En APP : autoformation accompagnée.

VALIDATION

Evaluations formatives tout au long du parcours de formation
Evaluation sommative à l'issue de chaque CCP (ECF)
Session jury en vue de l'obtention du titre

Contact

OKA FORMATION

0594 22 85 34 - contact@oka-formation.fr

Modalités et délais d'accès

- Réunions d'informations collectives (*voir dates dans la rubrique actualité de notre site*)
 - test de positionnement
 - entretien individuel de motivation
- Confirmation d'inscription 48h après l'entretien individuel*

Coût de la formation

Prix de la formation pour le titre : **15 565,00 €** net de taxes, comprenant les frais pédagogiques, la passation du titre professionnel, le suivi de l'action. Nos Conditions Générales de Vente sont disponibles à l'adresse : <https://oka-formation.fr/cgv/>
Parcours modulaire, Groupe et formation intra : nous consulter

PROGRAMME

▪ Phase d'Accueil

- Présentation de la formation et remise des documents d'information et administratifs
- Présentation des intervenants, du coordinateur pédagogique, de l'assistante administrative
- Rappels des objectifs de la formation et de l'individualisation des parcours
- Mise en cohésion du groupe à travers de jeux de présentations

- Apprendre à apprendre

- Développer ses capacités d'apprentissage (capacités cognitives et raisonnement logique)
- Développer ses méthodes de travail
- S'organiser, gérer son temps

CCP 1 - Concevoir et préparer la formation

- Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité
- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

CCP 2 - Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

- Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
- Évaluer les acquis de formation des apprenants
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

CCP 3 - Accompagner les apprenants en formation

- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
- Tutorer les apprenants à distance
- Accompagner le développement professionnel des apprenants

CCP 4 - Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

- Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité
- Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité
- Analyser ses pratiques professionnelles

▪ **Mises en situation professionnelles**

Deux périodes de quatre semaines et demi sont organisées et doivent concourir au développement de compétences professionnelles et sociales.

- Développer les capacités d'insertion, d'orientation et d'intégration du projet professionnel.
- Recueil d'informations sur soi et l'environnement professionnel.
- Repérage des compétences et capacités à développer.
- Valorisation des capacités et des acquis

Module d'appui à la recherche d'emploi

- acquérir les techniques de recherche active de stage et d'emploi (CV, LM, utiliser l'Emploi Store)
- créer un réseau relationnel
- structurer sa recherche
- repérer les besoins sur le marché du travail
- s'entraîner aux entretiens d'embauche

▪ **Préparation aux évaluations et jury**

- Accompagnement à la rédaction des livrables (dossier de projet et dossier professionnel)
- Entraînements à la présentation orale du dossier projet
- Simulations d'entretien avec le jury de certification.
- Passage de l'examen

▪ **Bilans**

- Suivi à 15 jours du démarrage de l'action
- Bilans intermédiaires
- Bilan final